

REÇU A LA PRÉFECTURE
22 MAI 2006

N° CP 6^e/58-06
Séance du 19 MAI 2006

AMENAGEMENT FONCIER
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX POUR LA COMMISSION
DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT FONCIER

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E8-2004 du Conseil Général du 14 avril 2004 relative aux délégations accordées à la Commission Permanente, modifiée par la délibération n°2004/IV-108 du 15 octobre 2004,
- VU la loi sur le développement des territoires ruraux du 23 février 2005,
- VU le décret du 30 mars 2006,
- VU les articles L 121-8 et R 121-7 du code rural,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

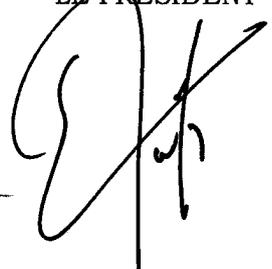
- Nomme les 4 Conseillers Généraux qui siégeront au sein de la commission départementale d'aménagement foncier en tant que membres titulaires, à savoir :
 - Alphonse HARTMANN
 - Pierre SCHMITT
 - Bernard NOTTER
 - Michel HABIG

- Nomme les 4 Conseillers Généraux qui siégeront au sein de la commission départementale d'aménagement foncier en tant que membres suppléants, à savoir :
 - Rémy WITH
 - Charles WILHELM
 - Francis DEMUTH
 - Jean-Luc REITZER

REÇU A LA PRÉFECTURE
22 MAI 2006

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 22 MAI 2006
Publication 30 MAI 2006
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

 Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions